

**RAPPORT
ANNUEL
2017 — 2018**



RAPPORT D'ACTIVITÉS

**ENGAGEMENT
FIERTÉ
ACCESSIBILITÉ**



**L'EXPERTISE
AU SERVICE DES GENS**

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE	4
DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET DU SECRÉTAIRE CORPORATIF	5
FAITS SAILLANTS ET PRINCIPAUX RÉSULTATS	6
PRÉSENTATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE MONTRÉAL	10
ORGANIGRAMME	11
LE PLAN STRATÉGIQUE : RÉSULTATS 2017-2018	12
MESURES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	24
OBLIGATIONS DÉCOULANT DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS	25
RAYONNEMENT ET IMPLICATIONS	26
CAUSES D'INTÉRÊT	27
LES OBJECTIFS 2018-2019	30

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



« Chaque membre
de mon équipe
s'est adapté et
s'est dépassé
pour mieux servir
notre clientèle. »

C'est avec beaucoup de fierté que je vous présente le rapport annuel du Centre communautaire juridique de Montréal (ci-après nommé le CCJM).

L'année 2017-2018 a résolument été une année tournée vers l'avenir où chaque membre de mon équipe s'est adapté et s'est dépassé pour mieux servir notre clientèle.

À mes yeux, l'année qui s'achève a été une année :

- De transition vers un nouveau plan stratégique ;
- De consultation de nos équipes ;
- D'adaptation à l'arrêt Jordan et à l'arrivée massive de demandeurs d'asile ;
- D'accueil et d'intégration d'un grand nombre de nouveaux employés ;
- De dossiers dont l'impact est grand dans la vie de nos clients ;
- De dossiers d'envergure ;
- De reconnaissance et de rayonnement.

En parcourant notre rapport annuel, vous découvrirez le travail colossal accompli par une équipe engagée, respectueuse de sa clientèle, compétente et soucieuse de toujours offrir des services de qualité. Vous l'aurez sans doute compris, une équipe dont je suis extrêmement fière.

Bonne lecture

M^e STÉPHANIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE

DÉCLARATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET DU SECRÉTAIRE CORPORATIF



La fiabilité des résultats et les renseignements contenus dans le rapport annuel des activités sont sous la responsabilité de la directrice générale adjointe, Me Dominique Garant. Le présent rapport annuel des activités a été confectionné par le secrétaire corporatif en collaboration avec la direction générale.

Afin d'assurer l'atteinte des objectifs du CCJM et la fiabilité de l'information et des résultats, des systèmes de contrôle interne ont été maintenus tout au long de l'exercice financier.

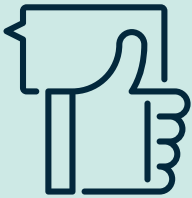
À notre connaissance, le rapport annuel des activités 2017-2018 décrit fidèlement la mission, la vision, les valeurs, la structure organisationnelle et les ressources du CCJM. Il fait état des objectifs, des cibles, des indicateurs et des résultats obtenus en 2017-2018 au regard du plan stratégique 2013-2017, des engagements de la déclaration de services aux citoyens, des mesures de développement durable et des résultats relatifs aux exigences législatives affectant le CCJM.

À notre avis, les données et renseignements présentés dans ce rapport annuel des activités sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2018.

M^E DOMINIQUE GARANT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

M^E GILLES TRUDEAU
SECRÉTAIRE CORPORATIF

FAITS SAILLANTS



LES EFFETS DE L'ARRÊT R. c. JORDAN

UNE OPPORTUNITÉ DE CROISSANCE

Afin de répondre aux impératifs de l'arrêt Jordan, le CCJM a obtenu 6 nouveaux postes d'avocats, 4 de secrétaires juridiques et 2 de techniciennes en droit. Nos équipes ont saisi cette situation comme une opportunité de réorganiser le travail au bénéfice de notre clientèle. Notre équipe « Jordan » a permis de maintenir la qualité de nos services tout en respectant les nouveaux délais. Chapeau à tous ceux qui ont dû faire preuve d'une grande capacité d'adaptation!



UNE ANNÉE DE TRANSITION VERS LE NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Les travaux pour l'élaboration du nouveau Plan stratégique 2018-2023 ont été une occasion privilégiée d'engager un dialogue avec tous les employés du CCJM. Un comité porteur représentant nos employés a été mis sur pied afin d'assurer l'ensemble des travaux. Aussi, des consultations ont été organisées dans tous les bureaux. Le dévoilement du nouveau plan aura lieu à l'automne 2018, lors d'une activité qui rassemblera les employés du CCJM.



POUR UN MEILLEUR SERVICE À LA CLIENTÈLE

OUVERTURE D'UN BUREAU DÉDIÉ AU DROIT ADMINISTRATIF

Afin de mieux servir notre clientèle, les deux avocats ayant une pratique exclusive en droit administratif ont été regroupés. Ce pôle d'expertise est situé au BAJ Centre-Sud qui a tout récemment déménagé dans de nouveaux locaux modernes et conviviaux. Cette décision favorise la clientèle grâce au partage accru de l'expertise et à une plus grande flexibilité dans l'organisation du travail.



SOUS LE SIGNE DE L'ACCUEIL ET DE L'INTÉGRATION

RECRUTEMENT INTENSIF

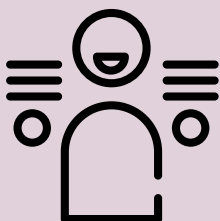
77 nouveaux employés ont intégré le CCJM cette année et 184 employés ont changé de poste, un nouveau record! Nous sommes ravis de constater l'intérêt qu'une carrière à l'aide juridique suscite et nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres de notre équipe. Nous soulignons aussi les efforts que nos employés d'expérience ont dû déployer pour accueillir et former la relève.

PRINCIPAUX RÉSULTATS



RÉPONDRE À L'ARRIVÉE MASSIVE DE DEMANDEURS D'ASILE

L'arrivée massive de demandeurs d'asile a eu des répercussions directes sur notre Bureau de Droit de l'immigration. L'équipe des préposées spécialisées de ce bureau a émis 10 383 mandats d'aide juridique pour la pratique privée dans la dernière année. Les avocats ont aussi pris en charge un nombre accru de dossiers de demandeurs d'asile. Pour répondre à cette demande, l'équipe a accueilli de nouveaux membres : 1 préposée spécialisée, 2 préposées à l'accueil, 4 avocats, 2 secrétaires juridiques et 1 technicienne en droit. De plus, l'ensemble des processus ont été revus pour rendre le travail encore plus efficace.

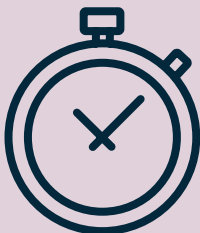


LA REPRÉSENTATION DE CLIENTS AYANT DES DOSSIERS COMPLEXES

Des dossiers de grande envergure ont occupé nos équipes cette année. D'abord, Me Nataly Gauvin a plaidé à la Cour Suprême du Canada dans un dossier de responsabilité civile. Me Yves Gratton s'illustre aussi pour avoir représenté un de nos clients devant la Cour Suprême sur la question de la suramende compensatoire. Les deux décisions sont présentement en délibéré.

Aussi, nos avocats ont agi dans des dossiers hautement médiatisés. Me Charles Benmouyal a obtenu un acquittement dans le premier dossier canadien d'accusations liées à des activités de terrorisme (*R. c. Sabrina Djermane et El-Mahdi Jamali*). Me Elfriede Duclervil et Me Nicolas Welt ont obtenu une remise en liberté pour leur client accusé de meurtre. Ils présenteront une défense de meurtre par compassion (*R. c. Michel Cadotte*).

Nous devons aussi mentionner le dossier de Me Michelle Robidoux. Elle a obtenu le premier jugement au Canada remettant un mineur accusé de meurtre en liberté sur de simples conditions en attendant la tenue de son procès.



LA RÉDUCTION DES DÉLAIS DE TRAITEMENT DE LA DEMANDE D'AIDE JURIDIQUE

Les nouveaux délais imposés par l'arrêt Jordan ont créé des pressions sur notre équipe de préposés spécialisés à l'admissibilité et de techniciennes en droit du Bureau de Droit criminel et pénal. Grâce à sa volonté d'innover dans ses façons de faire, et soutenue par une équipe du HEC, elle a réussi en quelques mois à réduire le délai de traitement de la demande d'aide juridique. Dorénavant, les dossiers sont traités dans les quinze jours suivant l'obtention des documents pertinents.

LES STATISTIQUES

DEMANDE D'AIDE JURIDIQUE

TOTAL DES DEMANDES CONTRIBUTIVES · GRATUITES TRAITÉES

		2013 · 2014	2014 · 2015	2015 · 2016	2016 · 2017	2017 · 2018
CIVIL	CIVIL · ADMINISTRATIF	15 063	14 929	14 676	14 905	14 751
	FAMILIAL	14 868	14 079	13 364	12 837	12 107
	PROTECTION DE LA JEUNESSE	6 645	6 543	6 690	7 177	7 344
	IMMIGRATION	4 290	4 106	4 782	5 829	13 207
	HOMOLOGATION	43	496	571	590	593
	TOTAL	41 048	40 160	40 087	41 344	48 006
CRIMINEL	CARCÉRAL	1 300	1 493	1 545	1 748	2 130
	CRIMINEL	10 826	10 077	10 386	9 718	9 190
	CRIMINEL · JEUNESSE	3 757	3 337	3 179	3 460	3 167
	CRIMINEL · SOMMAIRE	22 362	20 535	20 754	21 190	20 684
	TOTAL	38 250	35 458	35 884	36 131	34 181
GRAND TOTAL		79 298	75 618	75 971	77 475	83 355

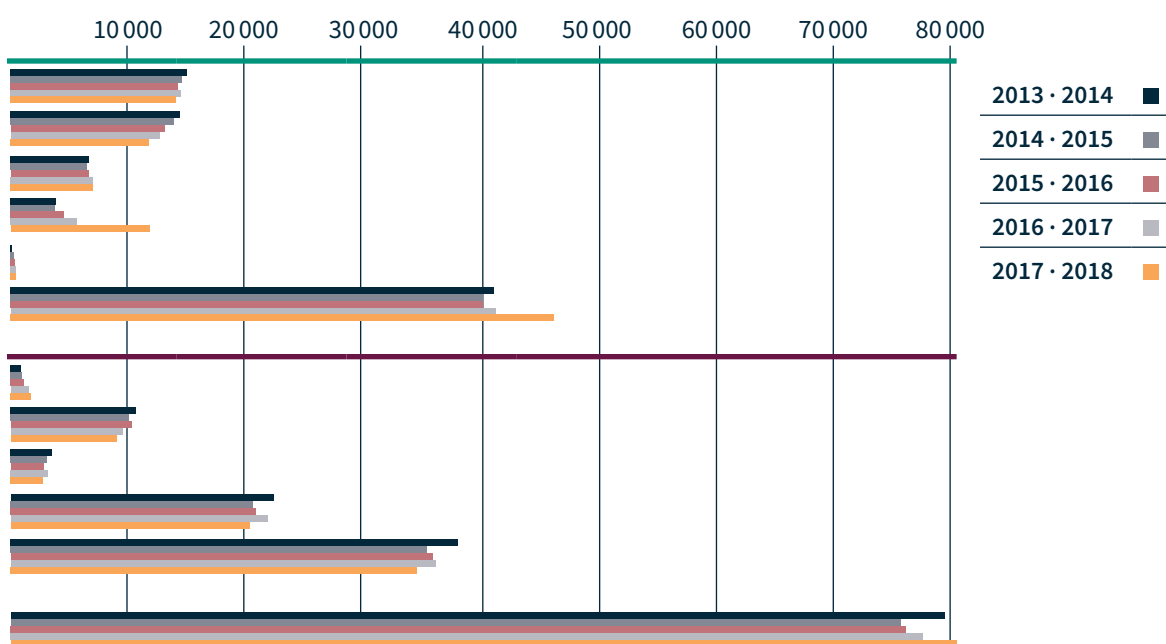
SERVICE PROVINCIAL DE GARDE TÉLÉPHONIQUE

DES SERVICES DE CONSULTATION JURIDIQUE AUX PERSONNES DÉTENUES OU EN ÉTAT D'ARRESTATION

Pour avoir un portrait complet des activités du CCJM, il faut ajouter les résultats du Service provincial de garde téléphonique opéré par les avocats du CCJM au bénéfice du réseau d'aide juridique.

Le Service provincial de garde téléphonique a répondu à 24 952 appels téléphoniques de nuit, de fin de semaine et lors des jours fériés du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018. Ces services gratuits sont donnés pour toute la population du Québec sans égard à leurs revenus.

PRÉSENTATION VISUELLE DES DONNÉES DU TABLEAU DE GAUCHE



TOTAL APPELS TÉLÉPHONIQUES

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
JANVIER	2 037	2 196	1 908	1 901	2 033	1 776	1 792
FÉVRIER	2 148	2 065	1 949	1 866	1 913	1 776	1 750
MARS	2 326	2 341	2 129	2 054	1 743	1 964	2 129
AVRIL	2 351	2 264	2 264	2 065	1 797	2 122	0
MAI	2 561	2 498	2 389	2 275	2 094	2 130	0
JUIN	2 507	2 741	2 395	2 204	1 983	2 269	0
JUILLET	2 657	2 523	2 343	2 243	2 102	2 311	0
AOÛT	2 583	2 453	2 412	2 229	1 954	2 299	0
SEPTEMBRE	2 590	2 237	2 287	2 084	1 919	2 169	0
OCTOBRE	2 543	2 477	2 237	2 241	2 041	2 160	0
NOVEMBRE	2 300	2 167	2 225	1 973	1 849	1 833	0
DÉCEMBRE	1 790	2 084	2 001	2 042	1 907	1 998	0
TOTAL	28 393	28 046	26 539	25 177	23 335	24 797	5 671

VARIATION

2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018
-5.4 %	-5.1 %	-7.3 %	-6.3 %	-77.1 %

* la variation est conséquente à 3 mois de service en 2018 sur les 12 mois de l'année civile.



PRÉSENTATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE JURIDIQUE DE MONTRÉAL

SA MISSION

Assurer l'accès à la justice aux personnes financièrement admissibles, résidants sur les territoires de Montréal et de Laval, en rendant des services pour faire valoir leurs droits, gratuitement ou avec contribution, dans la mesure prévue par la *Loi sur l'aide juridique et la prestation de certains autres services juridiques*.

Informar les personnes admissibles de leurs droits et obligations en développant des programmes d'information.

Fournir des services de conseil et de représentation devant les tribunaux.

Favoriser l'évolution du droit et contribuer à l'amélioration du système de justice pour tous par la qualité de ses services professionnels et de son expertise quant aux conditions sociales, économiques et juridiques de sa clientèle.

SA VISION

Une organisation dynamique qui se démarque par l'excellence de ses services, privilégie la relation client-avocat et maximise, au bénéfice du client, ses ressources multidisciplinaires, tout en favorisant l'accès à la justice. Son efficacité, sa pertinence et son rayonnement sont favorisés par sa collaboration avec ses partenaires des milieux communautaires et institutionnels.

Un acteur influent qui s'implique dans le débat public sur des questions sociales et juridiques touchant sa clientèle.

Un employeur qui offre des conditions de travail concurrentielles à ses employés, qui favorise un climat de travail sain, stimulant et mobilisateur afin de maximiser l'attraction, la contribution et le développement de ses équipes.

SES VALEURS

En 2018, Le CCJM a renouvelé ses valeurs organisationnelles suite à une consultation de tous ses employés. Voici donc, en primeur, les valeurs qui seront au centre du plan stratégique 2018-2023 : l'engagement, le respect, l'esprit d'équipe, la compétence et la qualité des services.

PORTRAIT DU CCJM

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Me Nicole Parent, présidente
- Celine Pelletier, vice-présidente
- Monique Brulotte
- Me Geneviève Fortin
- Me Magali Fournier
- Michèle Goyette
- Me Danièle Roy
- Yvonne Séguin
- Huguette St-Louis
- Benoit Vachon
- Jean Valiquette

ADMINISTRATION

DIRECTION GÉNÉRALE

- Directrice générale
- Directrice générale adjointe
- 1 employé

SECRÉTARIAT CORPORATIF

- Secrétaire corporatif
- 3 employés

DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES

- Directeur des services informatiques
- 2 employés

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIÈRES

- Directrice des services administratifs et financiers
- Coordinatrice aux services financiers
- 6 employés

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Directrice des ressources humaines
- 4 employés

BAJ CENTRE-SUD

- Directrice
- 6 avocats
- 9 employés

BAJ CÔTE-DES-NEIGES

- Directrice
- 5 avocats
- 8 employés

BAJ CRÉMAZIE

- Directrice
- 6 avocats
- 9 employés

BAJ MAISONNEUVE-MERCIER

- Directrice
- 7 avocats
- 10 employés

BAJ MONTRÉAL-NORD

- Directrice
- 6 avocats
- 9 employés

BAJ SUD-OUEST

- Directrice
- 7 avocats
- 10 employés

BAJ LAVAL

- Directrice
- 11 avocats
- 12 employés

BAJ DROIT CRIMINEL ET PÉNAL, DROIT DE LA SANTÉ ET SERVICE PROVINCIAL DE GARDE TÉLÉPHONIQUE

- 3 directrices
- 1 coordonnateur des services administratifs
- 37 avocats
- 33 employés

BAJ DROIT DE LA JEUNESSE

- Directeur
- 11 avocats
- 9 employés

BAJ DROIT DE L'IMMIGRATION

- Directrice
- 6 avocats
- 10 employés



RÉSULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE

Les résultats présentés dans cette section sont ceux de la dernière année de mise en œuvre du Plan stratégique 2013-2017 du CCJM. Ce plan présente les priorités du CCJM sur un horizon de cinq années.

Il peut être consulté à l'adresse : www.aidejuridiquedemontreal.ca

En tenant compte de l'environnement dans lequel il évolue, le CCJM a établi trois enjeux principaux et cinq orientations stratégiques.

ENJEU I UNE ORGANISATION FAVORISANT L'ACCÈS À LA JUSTICE

ORIENTATION I IMPLANTER, DÉVELOPPER ET PROMOUVOIR LES NOUVEAUX SERVICES ET L'UTILISATION DU VOLET CONTRIBUTIF

1^{er} AXE D'INTERVENTION INFORMER LA POPULATION

OBJECTIF 1.1.1 PROMOUVOIR LES SERVICES À L'AIDE JURIDIQUE

OBJECTIF 1.1.2 PROMOUVOIR TOUS LES SERVICES OFFERTS À L'AIDE JURIDIQUE

OBJECTIF 1.1.3 ACCROÎTRE L'UTILISATION DU VOLET CONTRIBUTIF

2^e AXE D'INTERVENTION IMPLANTER LES NOUVEAUX SERVICES

OBJECTIF 2.1.1 DÉFINIR LA STRUCTURE POUR RENDRE LES NOUVEAUX SERVICES

OBJECTIF 2.1.2 FORMER LES EMPLOYÉS DES BUREAUX CONCERNÉS

ORIENTATION II

**MAXIMISER, AU
BÉNÉFICE DU CLIENT, NOS
RESSOURCES
MULTIDISPLINAIRES**

1^{er} AXE D'INTERVENTION

**DÉVELOPPER UNE CULTURE ORGANISATIONNELLE
AXÉE SUR LE SERVICE À LA CLIENTÈLE**

OBJECTIF 1.1.1 CLARIFIER LA NOTION DE SERVICE À LA CLIENTÈLE

OBJECTIF 1.1.2 AJUSTER LE FONCTIONNEMENT INTERNE SELON LES CHOIX
EFFECTUÉS

OBJECTIF 1.1.3 AUGMENTER LA SATISFACTION DE LA CLIENTÈLE

2^e AXE D'INTERVENTION

PRIVILÉGIER LA RELATION CLIENT-AVOCAT

OBJECTIF 2.1.1 DÉFINIR LA VISION COMMUNE DE LA RELATION CLIENT-AVOCAT

OBJECTIF 2.1.2 S'APPROPRIER LA VISION COMMUNE

3^e AXE D'INTERVENTION

OPTIMISER LA PRESTATION DES SERVICES

OBJECTIF 3.1.1 ASSURER UNE RÉPONSE À L'ENSEMBLE DES BESOINS JURIDIQUES
DE LA CLIENTÈLE

OBJECTIF 3.1.2 IDENTIFIER LES ZONES DE COMPLÉMENTARITÉ ENTRE
LES DIFFÉRENTS BUREAUX ET CHAMPS DE PRATIQUE ET
FACILITER L'ORIENTATION INTERNE

OBJECTIF 3.1.3 FAVORISER LE PARTAGE DES CONNAISSANCES

LES MOYENS D'ACTION 2017-2018

LES MOYENS SONT PRÉSENTÉS AUX PAGES 14 À 16

RÉSULTATS 2017-2018**Maintenir et consolider l'ensemble des services offerts
Maintenir et consolider l'offre de services en droit de l'immigration****EN DROIT DU LOGEMENT**

- Maintien de la demande, malgré le retrait de deux avocats de l'équipe de civilistes
- Deux dossiers plaidés à la Cour du Québec
- Trois dossiers en appel à la Cour du Québec
- Sept dossiers en pourvoi judiciaire (mandamus, recours en nullité, révisions judiciaires)

EN DROIT DE L'IMMIGRATION

- Déploiement de moyens extraordinaires afin de pourvoir à l'afflux de demandeurs d'asile
- Création de nouveaux postes temporaires : quatre d'avocats, un de préposée spécialisée, deux de préposées à l'accueil, deux de secrétaires juridique ainsi que un de technicienne juridique
- Trois recours extraordinaires en révision judiciaire

EN DROIT DE LA SANTÉ

- Maintien du taux de représentation

EN DROIT CRIMINEL, ASSISES ET LONGUE DURÉE

- Un dossier plaidé devant les assises
- Octroi de 2 mandats à des avocats permanents en vertu du Chapitre III
- Deux causes de meurtres – ouverture aux assises
- Une cause de meurtre – fixée pour enquête préliminaire
- Une cause de vol qualifié et meurtre – fixée pour une durée de 6 mois
- Quatre dossiers d'extradition
- Une audition prévue à la Cour suprême du Canada
- Deux dossiers en appel à la Cour d'appel
- Deux dossiers en appel à la Cour supérieure
- Un dossier de vol qualifié devant jury fixé pour six semaines
- Diminution du délai de traitement de la demande d'aide juridique pour la pratique privée

EN DROIT CIVIL

- Une cause plaidée à la Cour suprême du Canada
- Déplacement d'un avocat au BAJ Côte-des-Neiges afin de mieux desservir la clientèle
- Déménagement du BAJ Centre-Sud afin de mieux desservir la clientèle
- Un dossier d'enlèvement international d'enfant plaidé
- Quatre dossiers pendants à la Cour d'appel dont un en annulation de mariage

EN DROIT DE LA JEUNESSE

- Deux dossiers de meurtre fixés

EN DROIT ADMINISTRATIF

- Création d'un bureau regroupant des avocats exerçant exclusivement en droit administratif

AUTRES

- Collaboration avec la CSJ afin de moderniser la Loi sur l'aide juridique et la prestation de certains autres services juridiques de façon à donner accès à une plus grande gamme de services
- Mandat spécial réalisé visant la mise en place de services de médiation
- Formation sur le SAH et SARPA offerte aux juges de la Cour supérieure
- Formations sur l'admissibilité et la couverture de services offertes aux juges de la Cour du Québec chambre criminelle et pénale et aux juges de la Cour municipale de Montréal
- Collaboration avec la CSJ aux travaux sur la transformation organisationnelle de la justice
- Collaboration avec la CSJ à l'Enquête pour écoute réconciliation et progrès (droit autochtone)
- Participation au Forum justice droit criminel
- Participation au Forum justice civile

Diffuser le matériel promotionnel sur les écrans dans les salles d'attente et sur le site WEB et offrir au moins 6 séances d'information en 2017-2018

- Matériel diffusé sur le Web et dans les salles d'attente
- Nouveau matériel approuvé et prêt à être diffusé dans les bureaux
- Nouveau matériel sur le déroulement-type d'un dossier en matière familiale en cours de rédaction

Offrir au moins 10 séances d'information en 2017-2018, réaliser une campagne lors de l'augmentation du salaire minimum et former les employés et les avocats sur la gestion de la Loi sur l'aide juridique

CAMPAGNES D'INFORMATION

- 13 séances d'information sur le volet contributif offertes
- Participation au Mois de la justice via les cliniques juridiques dans le métro
- Campagne sur la hausse des barèmes faite le 1^{er} juin 2017

RÉSULTATS 2016-2017

EN DROIT DU LOGEMENT

- Augmentation de 2 % du taux de représentation par les permanents

EN DROIT DE L'IMMIGRATION

- Augmentation de 25 % du taux de représentation par les permanents
- Création d'un poste permanent en droit de l'immigration

EN DROIT DE LA SANTÉ

- Légère diminution du taux de représentation par les avocats permanents

EN DROIT CRIMINEL, ASSISES ET LONGUE DURÉE

- Un dossier plaidé devant les assises
- Un dossier fixé aux assises
- Collaboration à la mise en place du Projet d'Intervention Lavallois en Santé Mentale (PIL-SM)
- Octroi de 2 mandats à des avocats permanents en vertu du Chapitre III
- Demande de permission d'appeler à la Cour suprême au sujet de la suramende compensatoire

GESTION DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE ET SUR LA PRESTATION

DE CERTAINS AUTRES SERVICES JURIDIQUES

- Webinaires accessibles à chacun des employés et des avocats
- Nouvelle équipe de 3 directrices agissant comme responsables de la formation au CCJM
- Formation dispensée à tous les nouveaux employés
- Déploiement du guide d'uniformisation du traitement de la demande à tous les employés
- Visite de 10 étudiants au BAJ Immigration et 12 étudiants au BAJ Criminel de l'UQAM

EN DROIT CIVIL

- Réponse à une permission d'appeler en Cour suprême dans un dossier de responsabilité civile

AUTRES

- Collaboration avec la CSJ afin de moderniser la Loi sur l'aide juridique et la prestation de certains autres services juridiques

CAMPAGNES D'INFORMATION

- 12 séances d'information sur le volet contributif offertes

GESTION DE LA LOI SUR L'AIDE JURIDIQUE ET SUR LA PRESTATION

DE CERTAINS AUTRES SERVICES JURIDIQUES

- 100 % des nouveaux employés formés

ORIENTATION I

2^e AXE D'INTERVENTION IMPLANter LES NOUVEAUX SERVICES

RÉSULTATS 2017-2018

Partager les expériences lors de la réunion des DG et former tous les nouveaux employés par la secrétaire formatrice

- Nouveau protocole SAH mis en place depuis un an
- Formation dispensée à tous les nouveaux employés des bureaux civils

ORIENTATION II

1^{er} AXE D'INTERVENTION

DÉVELOPPER UNE CULTURE ORGANISATIONNELLE AXÉE SUR LE SERVICE À LA CLIENTÈLE

RÉSULTATS 2017-2018

Élaborer les standards institutionnels et élaborer le plan d'action dans chaque bureau

- Plans d'actions en cours d'élaboration ou en cours d'implantation dans tous les BAJ
- Formation des directeurs en leadership, communications et animation de réunion

ORIENTATION II

2^e AXE D'INTERVENTION

PRIVILÉGIER LA RELATION CLIENT-AVOCAT

Diffuser la vision commune aux équipes, élaborer les standards institutionnels et élaborer le plan d'action dans chaque bureau

- Vision commune véhiculée par les directeurs dans les réunions de bureau
- Plans d'actions en cours d'élaboration
- Tournée des valeurs et discussions sur le SWOT dans chaque BAJ ayant permis aux équipes de poursuivre une réflexion sur cette question

ORIENTATION II

3^e AXE D'INTERVENTION

OPTIMISER LA PRESTATION DES SERVICES

Initier les nouveaux employés à l'ensemble de nos services et dispenser une formation aux nouveaux employés et mettre en place des éléments de mesure pour vérifier l'efficacité des moyens

- Formation de tous les nouveaux employés (67) les 3 et 4 octobre 2017
- Préparation en cours des prochaines journées du 9 et 10 mai 2018

Maintenir le groupe en droit du logement, former un groupe en procédures civiles et mettre en ligne une boîte à outils sur l'Intranet

LOGEMENT

- Réunion des avocats aux trois mois
- Formation offerte en février 2018

ADMINISTRATION

- Poursuite des rencontres des avocats intéressés à ce domaine

CPC

- Poursuite des rencontres des avocats intéressés au nouveau Code de procédure civile

INTRANET

- Bonification annuelle
- Réorganisation de l'architecture des outils pour l'intranet

RÉSULTATS 2016-2017

- Diffusion des normes du service à la clientèle le 21 octobre 2016 lors de la journée de formation de tout le CCJM
- Vision commune véhiculée lors de la journée annuelle de formation d'octobre 2016

ENJEU II

UNE ORGANISATION DYNAMIQUE ET RAYONNANTE DANS LA SOCIÉTÉ

ORIENTATION I

PRENDRE UNE
PART ACTIVE DANS
L'ÉVOLUTION DE
LA SOCIÉTÉ, DU SYSTÈME
DE JUSTICE ET
DANS LA DÉFENSE
DES DROITS
DE NOS CLIENTS

1^{er} AXE D'INTERVENTION

PRENDRE PART AU DÉBAT PUBLIC SUR LES QUESTIONS
SOCIALES ET JURIDIQUES TOUCHANT LA CLIENTÈLE

OBJECTIF 1.1.1 INTERVENIR DANS LES DÉBATS PUBLICS

2^e AXE D'INTERVENTION

ACCROÎTRE L'IMPLICATION ET LA COLLABORATION
AVEC LES PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES
ET INSTITUTIONNELS POUR LA DÉFENSE DES DROITS
ET DU BIEN-ÊTRE DE NOS CLIENTS

OBJECTIF 2.1.1 DÉVELOPPER DES PARTENARIATS AVEC LES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES ET INSTITUTIONNELS

OBJECTIF 2.1.2 MESURER LA SATISFACTION DE NOS PARTENAIRES
COMMUNAUTAIRES ET INSTITUTIONNELS

OBJECTIF 2.1.3 VALORISER L'IMPLICATION COMMUNAUTAIRE ET BÉNÉVOLE
DE NOS EMPLOYÉS

LES MOYENS D'ACTION 2017-2018

LES MOYENS SONT PRÉSENTÉS AUX PAGES 18 À 19

ORIENTATION I

1^{er} AXE D'INTERVENTION

PRENDRE PART AU DÉBAT PUBLIC SUR LES QUESTIONS SOCIALES ET JURIDIQUES TOUCHANT LA CLIENTÈLE

RÉSULTATS 2017-2018

Déterminer des normes graphiques, mettre en œuvre la politique et le plan directeur de communication et participer au Salon de l'Immigration et au Salon Visez Droit

NORMES GRAPHIQUES

- Nouvelle identité visuelle réalisée et intégrée
- Préparation de la 2^{ième} phase de déploiement des normes graphiques

POLITIQUE DE COMMUNICATION

- Mise en œuvre de la politique par les directeurs

SALONS

- Participation au Salon Visez-Droit en avril 2017
- Participation au Salon de l'Immigration et de l'intégration en mai 2017
- Participation au Mois de la justice

AUTRE

- Réalisation du Projet visiocomparution pour les avocats aux comparutions de la Cour du Québec

ORIENTATION I

2^e AXE D'INTERVENTION

ACCROÎTRE L'IMPLICATION ET LA COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES COMMUNAUTAIRES ET INSTITUTIONNELS POUR LA DÉFENSE DES DROITS ET DU BIEN-ÊTRE DE NOS CLIENTS

Accroître l'implication et la collaboration avec les partenaires communautaires et institutionnels pour la défense des droits et du bien-être de nos clients

- Dernière mise à jour du registre en avril 2018
- Prises de contact effectuées dans tous les bureaux

Selon les besoins identifiés, prendre position et mener des actions

- Consultations offertes lors des inondations – été 2017
- Nomination de représentants du CCJM dans les divers comités du Barreau du Québec, du Barreau de Montréal et du Barreau de Laval
- Poursuite en intervention du CCJM en soutien à la position du Barreau du Québec dans la requête en jugement déclaratoire sur les peines minimales obligatoires
- Vigie de la révision des lois criminelles
- Projet de règlement Loi sur l'aide aux personnes et aux familles
 - rapport du comité déposé
 - Formation sur la nouvelle loi et le règlement
- Participation à une journée de consultation sur la transformation du système pénal canadien
- Participation à un sondage s'adressant aux avocats sur la transformation du système pénal canadien
- Participation à la Table ronde de l'IRPP sur les interactions entre le système de justice pénale et les systèmes sociaux du pays
- Participation à un atelier de cocréation visant à colliger les besoins juridiques des citoyens

Préparer des sondages de satisfaction et analyser les forces et les faiblesses de nos relations avec les organismes partenaires

- Mandat spécial octroyé: préparation d'un sondage afin de mesurer la satisfaction de nos partenaires

Révision annuelle des implications communautaires et bénévoles de nos employés

- Mise à jour en avril 2018

RÉSULTATS 2016-2017

NORMES GRAPHIQUES

- Attribution d'un contrat pour réaliser les normes graphiques

POLITIQUE DE COMMUNICATION

- Adoption et diffusion de la Politique
- Mise à jour en avril 2017

ENJEU III UNE ORGANISATION ATTRAYANTE ET EFFICIENTE

ORIENTATION I
DÉVELOPPER UNE
STRATÉGIE D'ATTRACTION
DE TALENTS AFIN
D'ASSURER UNE RELÈVE
DE QUALITÉ

1^{er} AXE D'INTERVENTION
ASSURER LA RELÈVE À TOUS LES NIVEAUX
DE L'ORGANISATION

OBJECTIF 1.1.1 FAIRE UN PLAN DE RELÈVE

OBJECTIF 1.1.2 ASSURER LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES ET DU SAVOIR-FAIRE

2^e AXE D'INTERVENTION
DÉVELOPPER ET METTRE EN VALEUR L'IMAGE DU CCJM
EN TANT QU'EMPLOYEUR DE CHOIX

OBJECTIF 2.1.1 PROMOUVOIR LA CARRIÈRE ET LA VIE À L'AIDE JURIDIQUE

OBJECTIF 2.1.2 AUGMENTER LA VISIBILITÉ DU CCJM

OBJECTIF 2.1.3 FAIRE DE NOS EMPLOYÉS DES AMBASSADEURS DU CCJM

ORIENTATION II
SUSCITER
L'ENGAGEMENT
DE NOS EMPLOYÉS

1^{er} AXE D'INTERVENTION
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

- OBJECTIF 1.1.1** ÊTRE RECONNU COMME UNE ORGANISATION FAVORISANT
LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES
- OBJECTIF 1.1.2** FACILITER L'INTÉGRATION DES NOUVEAUX EMPLOYÉS

2^e AXE D'INTERVENTION
ACCROÎTRE LA MOBILISATION ET LE SENTIMENT
D'APPARTENANCE

- OBJECTIF 2.1.1** DÉVELOPPER UNE CULTURE DE RECONNAISSANCE
- OBJECTIF 2.1.2** FACILITER LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION
- OBJECTIF 2.1.3** AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DES EMPLOYÉS

3^e AXE D'INTERVENTION
OFFRIR UN MILIEU DE TRAVAIL SAIN FAVORISANT
LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

- OBJECTIF 3.1.1** ÊTRE RECONNU COMME UNE ORGANISATION FAVORISANT
LES SAINES HABITUDES DE VIE
- OBJECTIF 3.1.2** METTRE EN ŒUVRE DES MESURES POUR MAINTENIR UN MILIEU
DE TRAVAIL SAIN, SÉCURITAIRE ET FAVORISER LA SANTÉ ET
LE BIEN-ÊTRE DE NOS EMPLOYÉS
-

LES MOYENS D'ACTION 2017-2018
LES MOYENS SONT PRÉSENTÉS AUX PAGES 21 À 23

RÉSULTATS 2017-2018

Élaborer le plan de relève et élaborer des guides

PLANS ET POLITIQUES

- Plan de relève en cours d'élaboration
- Politique de dotation en phase de validation

GUIDES MIS EN PRATIQUE DANS TOUS LES BAJ

- Préposée à l'accueil
- Secrétaire juridique
- Préposée spécialisée à l'admissibilité et technicien en droit
- Préposée spécialisée au volet contributif
- Nouveau programme de stage et guide du stagiaire

GUIDES EN PRÉPARATION

- Cartable des avocats à déployer au printemps 2018
- Mise à jour du cartable des directeurs en cours
- Lancement d'un nouveau programme de stage et d'un guide du stagiaire

ACCUEILS VISANT LA RELÈVE

- 9 stagiaires étudiants de l'Université de Montréal
- 2 stagiaires étudiants de l'Université de Sherbrooke
- 6 stagiaires étudiants de l'UQAM
- 4 étudiants en stage d'un jour
- Participation au Salon de l'emploi juridique de l'école ÉMICA
- Participation aux journées Carrières de six universités

Offrir un programme de formation de la relève pour les cadres

- Programme 2018 de relève en gestion du CCJM à HEC Montréal en préparation

REPORTÉ

- Former des avocats experts au coaching

RÉSULTATS 2016-2017

GUIDES DIFFUSÉS

- Préposée à l'accueil
- Secrétaire juridique
- Préposée spécialisée à l'admissibilité et technicien en droit
- La pratique au Service provincial de garde téléphonique
- Le mentorat
- La pratique en droit de la jeunesse
- Le PAJ-SM

ACCUEILS VISANT LA RELÈVE

- 9 stagiaires étudiants de l'Université de Montréal
- 2 stagiaires étudiants de l'Université de Sherbrooke

- 1 stagiaire étudiant de l'Université McGill
- 3 stagiaires étudiants de l'UQAM
- 8 étudiants en stage d'un jour
- Participation au Salon de l'emploi juridique de l'école ÉMICA
- Participation aux journées Carrières de cinq universités
- 16 avocats et cadres ayant participé au Programme de relève en gestion du CCJM à HEC Montréal

ORIENTATION I

2^e AXE D'INTERVENTION DÉVELOPPER ET METTRE EN VALEUR L'IMAGE DU CCJM EN TANT QU'EMPLOYEUR DE CHOIX

RÉSULTATS 2017-2018

Participation aux salons de l'emploi de l'U de Mtl, McGill, UQÀM et Émica et, lorsqu'indiqué, collaborer avec les autres centres

- Université de Montréal
- Université McGill
- UQÀM
- Université de Laval
- Emica
- Participation à la 1^{ère} journée inter facultaire regroupant 5 universités (Mtl, UQAM, McGill, Sherbrooke, Ottawa)
- Matériel diffusé sur le site Web et sur les écrans
- Mandat donné pour réaliser un dépliant sur la carrière à l'aide juridique
- Création de bannières auto-portantes
- Participation aux salons en avril et mai 2017
- Réalisation d'un audit sur nos communications internes

RÉSULTATS 2016-2017

- Réalisation d'une campagne sur la carrière au CCJM au Salon Visez Droit et inscription au Salon de l'immigration et de l'intégration
- Me Aline Quach a fait l'objet d'un reportage sur sa carrière comme avocate représentante d'une communauté culturelle - AJBM

ORIENTATION II

1^{er} AXE D'INTERVENTION FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

RÉSULTATS 2017-2018

Élaborer un plan de formation pour les avocats, modifier le statut du poste de la secrétaire formatrice et mettre à niveau les plans d'accueil et d'intégration pour tous les employés

- Plan de formation déposé et mis en œuvre
- Formation sur la planification stratégique, sur le leadership, les communications et formation sur la tenue de réunions
- Poste de secrétaire principale à la formation créé
- Plan d'accueil et d'intégration en préparation
- Projet de formation de remplaçants à la secrétaire principale à la formation en cours
- Projet de parrainage en cours

ORIENTATION II

2^e AXE D'INTERVENTION ACCROÎTRE LA MOBILISATION ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE

Bonifier et mettre en œuvre le programme, offrir 4 activités de reconnaissance

- Révision du programme de reconnaissance en cours
- Travaux sur la reconnaissance en cours par le comité sur la qualité de vie au travail et le comité porteur du Plan stratégique
- Soirée des retraités et cocktail des stagiaires réalisés
- Reconnaissance des années de service à venir en 2018

Mettre en œuvre la politique de communication et le plan directeur de communication, élaborer et réaliser le sondage

- Mise en œuvre au quotidien de la politique de communication
- En attente des recommandations du comité porteur du Plan stratégique
- Reprise des travaux du comité sur la qualité de vie au travail

Mettre en place des mesures identifiées et possibles permettant d'améliorer le climat de travail

- Travaux des groupes de discussions sur la qualité de vie au travail terminés
- Reprise des travaux du comité QVT
- Participation à un projet de recherche sur le stress chez les avocats piloté par l'Institut Douglas et McGill

RÉSULTATS 2016-2017

- 3 activités réalisées, dont la soirée des retraités, la soirée reconnaissance des années de service et le cocktail des stagiaires
- Diffusion de la politique de communication
- Mise en œuvre du plan directeur de communication

ORIENTATION II

3^e AXE D'INTERVENTION OFFRIR UN MILIEU DE TRAVAIL SAIN FAVORISANT LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

RÉSULTATS 2017-2018

Élaborer un programme pour favoriser les saines habitudes de vie, élaborer un projet temporaire d'un an de restructuration du service RH et organiser une activité par année au minimum

SAINES HABITUDES DE VIE

- Dépôt du rapport du comité à la direction générale
- Coup d'envoi des activités favorisant la santé et le bien-être

- Réunions du comité de prévention du harcèlement psychologique en cours
- Plan d'action en préparation
- Révision de la politique sur le harcèlement psychologique

RESTRUCTURATION RH

- Mise en place d'un poste temporaire de conseillère RH
- Mise en place d'un poste temporaire d'agent de la gestion financière
- Prévention du harcèlement



MESURES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2008, le CCJM a mis en place des mesures qui s'inscrivent dans le développement durable.

LES MESURES SONT :

RÉDUIRE ET GÉRER LES RISQUES POUR AMÉLIORER LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ ET L'ENVIRONNEMENT

- Prise en compte de la santé sous toutes ses formes pour l'élaboration des offres de formation des employés
- Offre aux employés de prolonger l'heure de repas de 30 minutes pour participer à une activité sportive avec remise de ce temps dans les jours suivants
- Déploiement d'un plan de santé et bien-être et d'activités physiques
- Mise en place d'un comité sur la prévention du harcèlement psychologique

PRODUIRE ET CONSOMMER DE FAÇON RESPONSABLE

- Utilisation de papier recyclé
- Impression recto verso
- Achat d'appareils à économie d'énergie
- Contrôle automatique de l'alimentation en électricité
- Utilisation de cartouches d'encre recyclées
- Transmission des talons de paie par internet
- Envoi des mandats à la pratique privée par télécopieur
- Suppression de l'envoi de relevés

AMÉNAGER ET DÉVELOPPER LE TERRITOIRE DE FAÇON DURABLE ET INTÉGRÉE

- Tous nos bureaux sont à distance de marche d'une station de métro.
- Tous nos bureaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap physique
- Création d'un bureau regroupant des avocats exerçant exclusivement en droit administratif
- Déplacement du BAJ Centre-Sud afin de mieux desservir la clientèle

FAVORISER L'ACCÈS À L'AIDE JURIDIQUE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

- Promotion des services offerts tant sur le site Web, sur les écrans dans les salles d'attente que par la participation à des conférences et l'envoi d'infolettres.
- Tenue de 55 activités de promotion et de formation incluant la présentation du volet contributif auprès de différents organismes.
- Partenariats dans la mise en œuvre de tribunaux spécialisés :

COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

- Programme d'accompagnement justice en santé mentale PAJ-SM
- Programme d'accompagnement justice itinérance à la Cour PAJIC
- Programme d'accompagnement justice – maltraitance aux aînés PAJMA
- Programme entraide vol à l'étalage EVE

COUR DU QUÉBEC À LAVAL

- Protocole d'intervention Lavalloise en santé mentale PIL-SM

COUR DU QUÉBEC À MONTRÉAL

- Programme de traitement de la toxicomanie de la Cour du Québec PTTCQ – Montréal
- Trajectoire santé mentale

POUR LE TERRITOIRE DE MONTRÉAL

- Prestation de services juridiques aux clients de la Clinique juridique itinérante
- Prestation de services juridiques aux clients de la clinique juridique La première ligne
- Prestation de services juridiques aux Cliniques juridiques dans le métro

OBLIGATIONS DÉCOULANT DE LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS

Le CCJM a maintenu durant l'année les engagements énoncés dans la Déclaration de services aux citoyens adoptée en 2001.

Cette déclaration contient les principaux engagements sur la qualité des services offerts et des engagements en matière d'accès aux services tels que maintenir des bureaux accessibles, à des heures déterminées et, dans certaines circonstances, avoir accès à des services d'urgence téléphoniques. Elle contient également des engagements particuliers en matière de délai de traitement de certaines demandes et de processus de traitement des plaintes.

LE TRAITEMENT DES PLAINTES

Les plaintes constituent pour le CCJM une source d'informations qui lui permettent d'améliorer constamment la prestation de ses services.

23 **PLAINTES ÉCRITES ONT ÉTÉ REÇUES
AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE.
SUR UN TOTAL DE 83 355 DOSSIERS TRAITÉS
ELLES SE RÉPARTISSENT AINSI :**

NOMBRE DE PLAINTES

- 6** IRRECEVABLES
- 10** RECEVABLES, MAIS NON FONDÉES
- 0** RETIRÉES AVANT TRAITEMENT
- 6** FONDÉES OU PARTIELLEMENT FONDÉES
- 1** EN TRAITEMENT

Une plainte irrecevable porte sur une plainte contre l'aide juridique de l'Ontario. D'autres, sur la non-couverture d'un service juridique, ce qui ne peut faire l'objet d'une plainte selon la politique en vigueur. Une autre porte sur les agissements d'un avocat de pratique privée.

Quant aux six plaintes fondées ou partiellement fondées, elles portent sur des délais à produire les procédures et les changements d'avocats dans les dossiers ainsi que les délais ou les absences de retour d'appel. Toutes ces plaintes ont fait l'objet d'un suivi auprès des personnes concernées ainsi qu'à leur directeur afin de s'assurer du respect des délais de production. De plus, un cas a fait l'objet de recommandations afin de mettre en place des outils de suivi et de gestion du travail et des délais.

RAYONNEMENT DES AVOCATS DU CCJM

DE NOMBREUX AVOCATS DU CCJM ONT ÉTÉ RECONNUS POUR LEUR EXCELLENCE EN 2017-2018 :

Madame Aline U.K. Quach est nommée juge de la Cour supérieure du Québec, districts d'Abitibi, de Rouyn-Noranda et de Témiscamingue le 9 juin 2017

Madame Josée Hamel est nommée juge de la Cour municipale de la ville de Montréal le 28 mars 2017

Le Mérite du Barreau de Montréal est remis à Me Alec Fafard le 10 mai 2017

Le Prix Robert-Sacchitelle 2017 est attribué à Mes Maria Choquette Stuart et à Dalhia Gaipman

La distinction Avocat Émérite (Ad. E.) est attribuée à Me Christiane Lalonde le 3 août 2017

Me Marie-Claude Marcil est nommée au poste de directrice déléguée au comité de révision à la Commission des services juridiques le 26 octobre 2017

Le Prix Robert-Sauvé, volet réseau, est remis à madame la juge Élisabeth Corte le 3 novembre 2017 pour sa carrière d'avocate au CCJM

Au Gala du Jeune Barreau de Montréal 2017, les leaders de demain, le 23 novembre 2017, Me Bruno Boucher est finaliste dans la catégorie Pratique en contentieux/Juriste de l'État

Le Prix d'excellence de l'AQAAD est remis à Me Charles Benmouyal pour son travail d'excellence dans le dossier *R. c Sabrina Djerlane et El-Mahdi Jamali*

Me Diane Petit a collaboré à la publication du premier livre en droit de l'immigration et de la citoyenneté francophone au Canada

Me Christiane Lalonde a été invitée à enseigner à deux reprises aux juges à l'Institut National de la magistrature

Me Gilles Trudeau a été membre du comité d'honneur de la campagne de financement des 15 ans du Centre de justice réparatrice de Montréal

Me Gilles Trudeau a été invité à titre de conférencier aux auditeurs de Justice à l'École Nationale de la magistrature à Bordeaux en France

IMPLICATIONS

Sont recensées dans cette section les nombreuses implications des avocats du CCJM auprès du Barreau du Québec, de Montréal ou de Laval ainsi qu'au sein d'institutions universitaires ou d'organismes communautaires.



Vous pouvez consulter la liste des implications des avocats auprès des organismes communautaires et autres associations en suivant ce lien :

<http://www.aidejuridiquedemontreal.ca/declaration-de-services-aux-citoyens/implication-communautaire/>

Vous trouverez également la revue de presse 2017-2018 en suivant ce lien :

<http://www.aidejuridiquedemontreal.ca/declaration-de-services-aux-citoyens/rayonnement/>



Les causes d'intérêt illustrent la pratique à l'aide juridique où ont contribué à l'avancement du droit. Enfin, sont recensées les nombreuses implications des avocats du CCJM auprès du Barreau du Québec, de Montréal ou de Laval ainsi qu'au sein d'institutions universitaires ou d'organismes communautaires.

Boudreault c. R, C.S.C., NUMÉRO 37427, ME YVES GRATTON, BAJ CRIMINEL ET PÉNAL.

Droit constitutionnel, traitements ou peines inusités selon l'article 12 de la Charte des droits et libertés. L'accusé plaide que l'imposition d'une suramende automatique est contraire à l'article 12 de la Charte en ce qui est une peine minimale obligatoire. L'absence de discrétion judiciaire rendrait cette disposition également inconstitutionnelle.

R c. Djermane, C.S., NUMÉRO DE DOSSIER CONFIDENTIEL, ME CHARLES BENMOUYAL, BAJ CRIMINEL ET PÉNAL.

Procès devant jury de plus de trois mois, plusieurs accusations reliées à des activités de terrorisme, cliente acquittée de toutes les accusations portées contre elle. Il s'agit du premier acquittement au Canada pour de telles accusations.

R c. Cadotte, C.S., 500-36-008534-177, ME ELFRIEDE DUCLERVIL ET ME NICOLAS WELT, BAJ DROIT CRIMINEL ET PÉNAL.

Procès pour meurtre, remise en liberté accordée, défense de meurtre par compassion. La conjointe était atteinte de la maladie d'Alzheimer et elle avait manifesté ne pas vouloir être maintenue en vie dans un état végétatif.

R c. Fleurant, C.M.M., 113-135-453, ME BERNA TABET, BAJ CRIMINEL ET PÉNAL.

Accusation de capacité affaiblie par la drogue, le cannabis. La preuve de la poursuite repose sur une preuve circonstancielle et sur le résultat de l'évaluation de l'agent évaluateur. Aucune preuve de consommation de cannabis récente n'est mise en preuve. Le tribunal déclare que la poursuite ne s'est pas déchargée de son fardeau de preuve pour prouver la capacité affaiblie par la drogue. La capacité affaiblie aurait pu être causée par toute autre chose. Le juge mentionne qu'il est de la responsabilité du juge des faits d'établir la valeur probante du rapport de l'agent évaluateur.

CAUSES D'INTÉRÊT

SUITE

Québec (Agence du Revenu du)
c. Moniz, C.Q., 500-61-381293-142,
500-73-004121-147, 500-61-381292-144
ET 500-63-004120-149, 2018-02-01, JUGE :
ALEXANDRE ST-ONGE, ME DAHLIA
GAIPTMAN, BAJ CRIMINEL ET PÉNAL.

Requête en arrêt de procédure pour cause de délais déraisonnables accordées aux motifs que les délais étaient causés par la lenteur à communiquer la preuve à un client qui désirait se représenter seul et au fait que la poursuite à fait très peu pour avancer le dossier.

R c. Benoit, C.Q., 540-01-075045-164,
2017-11-28, JUGE : MARIA ALBANÈSE,
ME CAROLINE BOUMANSOUR, BAJ LAVAL.

Accusations d'agression sexuelle sur une fillette. Le client avait fait des aveux et il y avait un témoin indépendant. Une évaluation a été effectuée et la conclusion était à l'effet que le client était responsable de ses actes. Une expertise d'un neuropsychologue établit plus ou moins une inaptitude. La couronne a demandé une contre-expertise qui s'est avérée plus ou moins en accord avec l'inaptitude. Le client a été déclaré inapte.

Montréal (ville de) vs Lonardi, C.S.C.,
NUMÉRO 37184, ME NATALY GAUVIN,
BAJ MAISONNEUVE-MERCIER.

La question soulevée par la Ville de Montréal est de savoir si la commission d'une faute commune ou des fautes contributives rendent les défendeurs solidairement responsables au sens de l'article 1526 du Code civil du Québec.

M.S. c. H.R., C.S., 500-04-069439-165,
2017-11-09, JUGE : SUZANNE
COURCHESNE, ME DANIELE BARBIERO,
BAJ LAVAL.

Interprétation de l'article 3156 CCQ. Validité d'un jugement étranger d'un jeune homme d'origine colombienne revendicateur de statut de réfugié qui réclame une pension alimentaire de son père vivant au Canada. La preuve du certificat de naissance fut modifiée suite à un jugement rendu par défaut en Colombie reconnaissant la paternité du défendeur. Le juge n'a pas reconnu le jugement déclaratif de paternité et a accordé la demande du défendeur pour un test d'ADN sur la base que la preuve de notification régulière de la procédure en Colombie n'a pas été établie.

Pavlov c. Service de police de la ville de
Montréal, C.S., 500-17-095017-169,
2018-01-26, JUGE CLAUDE DALLAIRE,
ME MARC-ANDRÉ ÉMARD, BAJ
CENTRE-SUD.

Recours en mandamus afin de forcer le SPVM à émettre le certificat nécessaire au renouvellement d'un permis de taxi, Loi sur les services de transports de taxi. Le SPVM n'avait émis qu'une lettre explicative informant le client qu'il était impossible de lui fournir un certificat de recherche « négatif » parce que des plaintes pour inconduite avaient été formulées à son égard. Le tribunal a déclaré que le pouvoir du SPVM est lié dans le cadre d'une demande de renouvellement et il ne peut émettre autre chose qu'un certificat positif ou négatif. Le tribunal modifie le recours pour un jugement déclaratif et intime l'ordre au SPVM de réviser le dossier suivant les conclusions du jugement.

Élément c. Ministre de l'Emploi
et de la Solidarité sociale, SAS-M-223372-
1404, ME MARCEL LEFEBVRE,
BAJ CENTRE-SUD

Annulation d'une réclamation de 75 824 \$ pour revenus de travail non déclarés. Le tribunal conclut que la cliente offrait une aide ponctuelle et ne la considère pas comme une employée.

9317-7285 Québec Inc. c Gagné, C.S., 540-17-012417-175, ME DONATO CENTOMO, BAJ LAVAL

Une cliente consulte un avocat alors qu'un jugement a été rendu accordant la reprise de sa résidence familiale par un créancier hypothécaire et suivant l'exécution par les huissiers qui se sont présentés chez elle et ont vidé la maison. Une demande en rétractation de jugement, permission de réintégrer la résidence familiale et une demande d'ordonner la remise à Madame de tous ses meubles meublants et effets mobiliers. Suite à une ordonnance de sauvegarde, Madame a réintégré sa résidence familiale et a repris possession de tous ses biens.

Centre hospitalier de l'Université de Montréal c. S.H., C.S., 500-17-100964-173, 2018-02-16, JUGE : LUCIE FOURNIER, ME JOANIE CARIGNAN, BAJ DROIT DE LA SANTÉ.

Un jeune homme de 19 ans diagnostiqué à l'âge adulte avec un trouble de l'autisme type asperger a fait une psychose qui selon lui était liée à sa consommation de drogue. Le premier diagnostic considère qu'il s'agit d'un premier épisode psychotique et lui prescrit une médication antipsychotique pour le reste de sa vie. L'ordonnance de traitement et d'hébergement demandées étaient de trois ans. Le débat porte la qualité des symptômes : étaient-ils de la schizophrénie ou de l'autisme? Suite à une contre-expertise d'un psychiatre spécialisé en autisme, le tribunal considère que le client est apte à choisir pour lui-même et que ni la médication, ni l'hébergement n'était nécessaire dans son cas.

Cormier et Trentway-wagar inc. et Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, TAT 599078-71-1602, ME BRUNO BOUCHER, BAJ CENTRE-SUD

Une indemnité de plus de 100 000 \$ est ordonnée suivant la requête en révision présentée devant le tribunal administratif. La décision initiale déclarait que le décès du conjoint de notre cliente (consécutif à une intoxication au fentanyl) n'était pas survenu en raison d'une lésion professionnelle. Le tribunal a déterminé que cette décision comportait un vice de fond de nature à invalider la décision. En effet, le conjoint ayant été victime d'une lésion professionnelle, le diagnostic avait été établi et il avait été longuement traité pour ses maux de dos. La condition médicale n'a jamais été consolidée. Son père lui avait fourni du fentanyl afin de l'aider à gérer sa douleur. La décision initiale omettant de discuter d'un argument central contenait une erreur de droit qui justifiait sa révision.

Boughdadi c Canada (Sécurité publique et Protection civile), 2017 CANLII 98238 (CA CISR), ME VINCENT DESBIENS, BAJ DROIT DE L'IMMIGRATION.

Perte de résidence permanente puisque les appelants ont été absents du territoire canadien de 2007 à 2014. En raison de l'important degré d'établissement des appelants depuis 2014 et de l'intérêt supérieur des enfants, dont l'un est citoyen canadien, la mesure de renvoi a été annulée.

DROIT DE LA FAMILLE-17937, C.S. (MONTRÉAL) 500-04-069485-168, 2017-05-01, JUGE : FRANCINE NANTEL, ME CATHERINE BOUTIN, BAJ CÔTE-DES-NEIGES

En vertu des pouvoirs conférés au tribunal selon l'article 446 du CPC, suite au défaut du père de répondre à l'interrogatoire écrit qui lui avait été notifié par la procureure de la mère, conformément aux articles 223 et 225 du CPC, le tribunal détermine un revenu pour le père aux fins de l'établissement d'une pension alimentaire pour l'enfant. Il est à noter que la magistrature a adopté cet interrogatoire écrit comme façon de faire pour faciliter l'administration de la preuve.

2018 QCTAQ 01439, ME ANNIE RAINVILLE, BAJ SUD-OUEST

Inadmissibilité à l'aide sociale, le Ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale avait comptabilisé des placements non encaissables d'une valeur de 13 564 \$ comme un bien rendant la cliente inadmissible à des prestations d'assistance emploi. L'avocate a convaincu le tribunal que suite à des refus d'admission à des études postsecondaires, ses parents lui ont demandé de leur remettre les REEE détenus à son nom dans un compte personnel. Elle n'avait jamais touché à ses placements et lorsqu'ils sont venus à terme, elle les a transférés à ses parents. Le tribunal a conclu que ces placements ne constituaient pas des «avoirs liquides» au sens de la loi.

LES OBJECTIFS 2018-2019

ENJEU I

UNE ORGANISATION FAVORISANT L'ACCÈS À LA JUSTICE

OBJECTIF 1.1

OFFRIR DES SERVICES
ADAPTÉS AUX BESOINS
DE NOS CLIENTS

INDICATEUR

UNE OFFRE DE SERVICE DIVERSIFIÉE EN DROIT DE LA JEUNESSE, DE L'IMMIGRATION, DU LOGEMENT, CRIMINEL, ADMINISTRATIF, FAMILIAL, CARCÉRAL ET DE LA SANTÉ.

CIBLE

CIBLE PARTICULIÈRE À CHAQUE BUREAU.

ENJEU II

UNE ORGANISATION DYNAMIQUE ET RAYONNANTE DANS LA SOCIÉTÉ

OBJECTIF 2.1

PROMOUVOIR
NOS SERVICES

INDICATEUR

DES PARTENARIATS SOLIDES AVEC LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET INSTITUTIONNELS ET LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

CIBLE

AUGMENTATION DE LA SATISFACTION DE NOS PARTENAIRES

OBJECTIF 2.2

SE PRÉPARER AU VIRAGE
JUSTICE SANS PAPIER

INDICATEUR

UN PLAN D'ACTION ÉLABORÉ EN COLLABORATION AVEC LE RÉSEAU D'AIDE JURIDIQUE

CIBLE

PARTICIPATION ACTIVE DU CCJM À CHAQUE ÉTAPE IDENTIFIÉE POUR L'ÉLABORATION DU PLAN

ENJEU III

UNE ORGANISATION ATTRAYANTE ET EFFICIENTE

OBJECTIF 3.1

AMÉLIORER
LES PRATIQUES
DE GESTION

INDICATEUR A	DES NORMES ORGANISATIONNELLES EN MATIÈRE DE SERVICE À LA CLIENTÈLE CONNUES ET MISES EN ŒUVRE
CIBLE A	UN PLAN D'ACTION PAR BUREAU COMPRENANT DES CIBLES PROPRES AU BUREAU ET UN PLAN D'ACTION DU CCJM
INDICATEUR B	UNE ORGANISATION DU TRAVAIL EFFICIENTE FAVORISANT LE TRAVAIL D'ÉQUIPE
CIBLE B	UN COMITÉ D'ORGANISATION DU TRAVAIL ACTIF DANS CHAQUE BUREAU COMPRENANT DES CIBLES PROPRES AU BUREAU

OBJECTIF 3.2

MAINTENIR UN STYLE
DE GESTION HUMAIN
FAVORISANT
LA CONCERTATION ET
LA TRANSPARENCE

INDICATEUR A	DES COMMUNICATIONS PERTINENTES ET MOBILISANTES
CIBLE A	AUGMENTATION DE LA SATISFACTION
INDICATEUR B	UNE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL AMÉLIORÉE
CIBLE B	UN PLAN DE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DÉPOSÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018 LA MESURE DU NIVEAU D'ENGAGEMENT

